

Pour que la Société des agrégés de l'Université redevienne la force critique et intransigeante de défense de notre Enseignement.

Pour la première fois depuis la fondation de la Société des agrégés de l'Université, plusieurs candidats se proposent pour chaque poste au Comité, au Bureau, et pour la Présidence.

C'est pour m'opposer à la dérive que chacun peut constater en lisant la revue *L'Agrégation* que j'ai décidé de me porter candidat à la Présidence de notre Société.

Sociétaire dès mon admission à l'agrégation de physique appliquée en 1985, membre du Bureau dès 1988, après avoir répondu à un appel lancé par Guy BAYET, j'ai été élu à partir de 1996 à la vice-présidence de la Société, Mme ZEHRINGER m'ayant demandé d'y être candidat.

Né en 1962 à Paris, j'ai suivi ma scolarité depuis un collège aujourd'hui classé en ZEP jusqu'à l'ENS de Cachan. Ancien normalien doctorant (Paris-X), professeur agrégé (Paris-XI), titulaire d'une thèse en robotique (Paris VI), maître de conférences puis professeur à l'IUT de Vélizy, j'ai pu monter en 2003 une formation d'ingénieurs en apprentissage à Mantes-la-Jolie, avant d'être élu directeur de l'école d'ingénieurs de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines en 2009.

Dès 1988, j'ai informatisé le travail du secrétariat ainsi que la gestion du fichier des adhérents dans la forme encore en usage et je me suis engagé simultanément dans l'ensemble de l'action de la Société des agrégés en participant à de très nombreuses audiences, sur tous les sujets: agrégation, concours nationaux, statuts particuliers, traitements, qualité de l'enseignement à l'école, au collège, au lycée, dans l'enseignement supérieur.

Depuis 2006, témoignant d'un mépris croissant à l'égard des règles qui devraient garantir un fonctionnement démocratique du Bureau, du Comité, de l'Assemblée générale, des manœuvres diverses vont jusqu'à priver ces instances de leur capacité de statuer sur des questions qui concernent au premier chef la Société. Ces agissements dénaturent la Société et lui font prendre des orientations inacceptables.

Comment ne pas réagir

-lorsqu'une réforme du statut des agrégés en 2010, ou le projet de la nouvelle licence en 2011 sont volontairement soustraits aux délibérations des Assemblées générales?

-lorsqu'il est prétendu que le Président ou les membres du Bureau auraient le droit de garder leurs actes ou leurs propos secrets à l'égard des adhérents (cf. n° 454)?

-lorsque le Comité de 2011 est détourné de son ordre du jour, dans le moment où il aurait dû s'occuper de se prononcer nettement et fermement sur la réforme de la procédure d'évaluation, sur la réforme des lycées, sur la remise en cause des disciplines, sur les IDEX, sur la totalité de l'actualité?

-lorsqu'un questionnaire confus et des propositions ambiguës sont adressés aux candidats à la Présidence de la République sans l'avis du Bureau (cf. n° 455)?

Et c'est dans ce sens que veut poursuivre l'actuelle majorité du Bureau!

Candidat à la Présidence de la Société des agrégés de l'Université, je m'engage à ce que notre Société consacre de nouveau toutes ses forces à la mise en œuvre rigoureuse de sa mission statutaire: « L'étude des questions qui intéressent l'enseignement, en particulier de celles qui sont susceptibles d'intéresser l'agrégation et la situation matérielle et morale des agrégés de l'Université ». *L'Agrégation* doit retrouver un contenu informatif, précis, complet au service de tous les Sociétaires.

Si vous partagez cette conviction, votez pour les candidats au Comité qui soutiennent ma candidature.

Vous trouverez plus d'informations sur www.pb-2012.fr.

Pierre BLAZEVIC